



CLUB DE L'AMITIE de Nangis et des Environs

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPEL À CANDIDATURES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nangis, le 25 novembre 2016

Madame, Monsieur,

En tant qu'adhérent de l'association « Le Club de l'amitié » **vous êtes invité à l'assemblée générale qui se tiendra le jeudi 19 janvier 2017** salle Dulcie September – salle des fêtes de Nangis à 13 heures.

Cette assemblée est statutaire, elle se déroule tous les ans, et a comme objet de présenter outre le rapport moral, les rapports d'activité et financier du club.

Elle a comme obligation de désigner les administrateurs du Conseil d'administration, et de pourvoir au remplacement des sortants.

Ce conseil qui émane de l'assemblée générale, est celui qui élit le bureau.

C'est dire son importance.

Conformément à nos statuts, vous trouverez ci-dessous la liste des administrateurs sortants à l'issue de leur mandat de trois ans. Ceux-ci sont renouvelables.

Peuvent être candidats au Conseil d'administration les adhérents à jour de leur cotisation.

Ils doivent le manifester par écrit. Ce courrier doit parvenir au bureau avant le

31 décembre 2016

Les candidatures seront examinées pour conformité par le conseil d'administration du 11 janvier 2017, avant l'assemblée générale.

Votre candidature devra parvenir à :

**Sylvain Moreau 10 rue Gabriel Péri 77370 Nangis
Jacqueline Trousset, 15, rue Gabriel Péri 77370 Nangis**

Les statuts ne limitent pas le nombre de conseillers, cependant il faut savoir que se porter candidat est un engagement d'aide dans le fonctionnement de l'association et ainsi de répondre présent pour ses besoins.

Cordialement à tous

Sylvain Moreau
Président du Club de l'Amitié